

# INVESTIR DANS L'INDUSTRIE DE DÉFENSE : MAINTENANT, PLUS QUE JAMAIS !

Alors que l'état des menaces s'intensifie, notre liberté, notre souveraineté, la place de la France dans le monde reposent sur trois piliers : une volonté politique, toujours réaffirmée par les différents Présidents de la Ve République ; le format et la qualité de nos forces armées, actuellement très sollicitées ; l'outil industriel national produisant l'équipement de nos forces.

Cette base industrielle et technologique de défense s'articule autour de 8 groupes internationaux (Nexter, Arquus, MBDA, Naval Group, Thales, Safran, Dassault Aviation, Airbus) et de 4.000 PME et ETI présents sur l'ensemble du territoire, pour des raisons historiques.

Cette BITD est essentielle à toute l'économie française, car elle pèse 200 000 emplois, par essence non délocalisables. Par-ailleurs, c'est une industrie d'innovation, où l'excellence technologique française se situe souvent au meilleur niveau mondial. Ensuite, il s'agit de l'un des rares secteurs présentant un solde positif à l'export. Enfin, il est généralement admis que l'investissement dans la défense produit un effet levier sur le PIB de 1,3 à court terme, voire de 2 à un horizon de 10 ans.

A l'instar des autres secteurs, la BITD a été brutalement touchée par le ralentissement économique national, notamment les entreprises ayant des activités duales, a fortiori dans l'aéronautique. Mais cette crise est probablement moins visible que dans d'autres secteurs de l'économie française.

Pourtant les risques de faillite de certaines entreprises sont réels. Les risques de rupture dans les chaînes d'approvisionnement sont là, affectant potentiellement les capacités de nos forces ou la bonne conduite de grands programmes d'armement.

L'arrêt de certaines activités entraînerait l'effondrement de pans entiers de la supply chain, et provoquerait une perte durable de compétences, que la France serait dans l'incapacité de recréer à terme.

A l'heure où nos forces sont engagées sur plusieurs théâtres d'opérations, à l'heure où les tensions internationales s'exacerbent, il est plus que jamais nécessaire d'investir dans notre industrie de défense. Les recettes sont connues. Citons, entre autres : maintien, voire accélération des programmes d'achat étatiques ; création d'un grand fonds souverain de défense ; augmentation du financement de

l'innovation de défense ; mobilisation du système bancaire, parfois accusé d'une coupable réticence dans le financement de ce secteur d'activité

C'est l'espoir que nous portons dans le plan de relance, nommé « plan de rebond » pour le Ministère des Armées. C'est aussi l'espoir que nous portons dans le futur Projet de Loi de Finances pour 2021. C'est enfin l'espoir que nous portons dans l'actualisation de la Loi de Programmation Militaire 2019-2025.

**Michel GRALL est président de la SAS Valois Conseil. Diplômé d'HEC, il est ancien auditeur du Centre des Hautes Etudes de l'Armement. Ancien député, il était membre de la Commission de la défense**